

*Sommaire*

*Comité*

*Agenda*

*Nouveaux membres*

*Sortie de printemps à Genève*

*Famille Sallaz de Démoret (VD)*

*Archives judiciaires*

*Trouvailles*



*Plans de Bex*

Suite à la proposition faite lors de la dernière assemblée générale, les membres peuvent désormais accéder à leur facture pour la cotisation 2011 directement à partir du site internet [www.ancetres.ch](http://www.ancetres.ch). Ceci permettra de réduire les impressions et les envois !

Pour toute information, contactez le Cercle. Le comité vous remercie de votre collaboration.

*Président*

M. Pierre-Yves FAVEZ

*Secrétaire*

Mme Yvette DEVELEY

*Trésorier*

M. François de BEAUCORPS

*Rédacteurs du Bulletin*

M. Gilbert MARION

M. Guy LE COMTE

*Rédacteur des Nouvelles et site internet*

M. Pierre-Yves PIECE

*Membre*

M. Frédéric ROHNER

*Adresse*

Cercle vaudois de généalogie

Rue de la Mouline 32

CH - 1022 CHAVANNES-PRES-RENENS

*Site internet*

<http://www.ancetres.ch>

***Jeudi 7 avril 2011***

Stamm à Lausanne, 20 h au Milan

*Les oubliés des généalogies, des Morgiens inconnus, heurts et malheurs de Willhelm de Willermin et de ses frères* par Guy Le Comte

***Samedi 21 mai 2011***

Sortie de printemps du Cercle vaudois de généalogie à Genève

***Dimanche 22 mai 2011***

15<sup>èmes</sup> Rencontres Généalogiques des Pays de Savoie à Sevrier, au bord du lac d'Annecy  
<http://www.cgsavoie.org>

## Nouveaux membres

Le Cercle vaudois de généalogie a le plaisir d'accueillir les nouveaux membres suivants :

- Mme Jacqueline Dubois Stork, Angleterre
- M. Alain Robert Keim, Martigny

Nous leur souhaitons plein succès dans leurs recherches.

## Sortie de printemps à Genève

Le comité du Cercle vaudois de généalogie a le plaisir de vous convier à la prochaine sortie qui se déroulera le :

SAMEDI 21 MAI 2011 A GENEVE  
de 10h30 à 16h30 environ

# Voyage dans le temps

au bout du lac



## Programme

- 10h30 Rendez-vous devant la **Cathédrale Saint-Pierre de Genève**  
Visite guidée du site archéologique sous la conduite de  
M. Guy Le Comte
- 12h30 Repas en commun au **Restaurant le Cazar**  
*Avenue de Sainte-Clotilde 9, angle rue Gourgas*
- 14h15 Déplacement au **Patek Philippe Museum**  
*Rue des Vieux-Grenadiers 7*
- 14h30 Visite du **Patek Philippe Museum**  
| <http://www.patekmuseum.com> |
- 16h30 Fin de la manifestation



## Famille SALLAZ de Démoret (VD)

Monsieur Olivier Jaquier (de Démoret), Chemin du Devin 57 bis, 1012 Lausanne, nous communique l'état de ses recherches sur les familles:

- **SALLAZ de Démoret (VD)** (différentes variantes d'orthographe) «**alias Iaquier ou Iaqueri**», dès 1350 environ, devenues **Jaquier, Jaquéry ou Jaquiéry**.
- **SALLAZ de Sévery (VD)**, dès 1599
- **SALLAZ de Begnins (VD)**, dès 1607

Permettez-moi de vous rappeler mes articles parus dans les Nouvelles du Cercle: N° 30 d'avril 1998, N° 32 d'octobre 1998, N° 33 de janvier 1999, N° 35 d'août 1999, N° 37 de janvier 2000 et N° 42 de mars 2001. Les Nouvelles du Cercle sont disponibles sur le site [www.ancetres.ch](http://www.ancetres.ch) depuis le N° 37.

Au sujet de l'arbre généalogique décrit dans les Nouvelles du Cercle N° 30, que ma tante Louise Jaquier avait copié en 1922 (et complété pour ce qui concerne notre branche jusqu'à la naissance de mon père), j'ai pu trouver que l'original de 1827 (dont je parle dans les Nouvelles du Cercle N° 32) a été réalisé par notre ancêtre François Louis Jaquier, député de Démoret et Molondin à l'Assemblée Provisoire de 1798, député de 1803 à 1808, juge de paix du cercle de Molondin dès 1803 (voir le livre «Le Grand Conseil vaudois de 1803», p.114, édité par le Cercle Vaudois de Généalogie en 2003). En effet, la signature de l'arbre est identique à celle du juge de paix.

Ma question au sujet d'une parenté éventuelle entre les Sallaz de Démoret, Sévery et Begnins était restée sans réaction. Le 13 janvier 2011, Mme Marta Vaillancourt, de Fort Wayne (Indiana, USA), faisant des recherches sur la famille de son jeune beau-fils, descendant des Sallaz de Begnins, ayant vu (grâce à Google) mon article du N° 37 des Nouvelles du Cercle, mentionnant cette famille, demandait des précisions via notre site [www.ancetres.ch](http://www.ancetres.ch). M. P.-Y. Pièce m'a transmis la question et l'adresse e-mail de cette dame, que j'ai aussitôt contactée. Elle m'a alors donné les résultats de ses recherches et elle a pu retrouver aux USA M. Elftmann dont j'avais mentionné les travaux. Ils sont en train de tout vérifier et compléter et elle transmettra le tout aux ACV pour créer un «Fonds PP ... de la famille SALLAZ de Begnins».

Elle m'a dit être depuis peu en contact (grâce à Google) avec Mme Rebecca Prince-Wright, née Sallaz, à Reynoldsburg (Ohio, USA), qui fait des recherches sur ses ancêtres, les Sallaz de Sévery ! Elle pourrait aussi transmettre son travail aux ACV. Ces dames se demandent naturellement si leurs familles sont parentes ! J'ai alors transmis le problème aux ACV.

La réponse de M. P.-Y. Favez, que je remercie vivement, sera publiée dans le prochain numéro des Nouvelles du Cercle !

*Grâce à internet et au site [www.ancetres.ch](http://www.ancetres.ch), M. Jaquier a considérablement étendu le champ de ses recherches. Un exemple à suivre !*

## Archives judiciaires

Dans son édition du vendredi 10 décembre 2010, le petit satirique romand *Vigousse* relatait un triste fait divers en Suisse allemande: le 6 décembre 2010 en pleine rue de Zurich, une femme a été tuée à coups de hache par son mari.



Il y après de 2 siècles, pareil drame se déroulait dans les alentours de Bex. La procédure contre Susanne Marguerite Cherix, prévenue du meurtre de son mari, nous révèle les circonstances dans lesquelles l'époux a perdu la vie sous les coups de hache assénés par son épouse. Elle fut condamnée par Arrêt du 23 mars 1813, à la peine de vingt années de réclusion à la Maison de Force.

### Tribunal du District d'Aigle Séance du 9<sup>e</sup> Janvier 1813 Présidence du C<sup>n</sup> Barroud

Le Citoyen Président fait production d'un Verbal dressé par le Juge de Paix de Bex à l'occasion de l'homicide commis par Susanne feu Jacques Cherix femme de Jean François Cherix de Bex sur la personne de son mari.

**Du 30 X<sup>bre</sup> 1812**

**Sur environ une heure du matin.**

**A l'audience du Juge de paix du Cercle de Bex**

Le Citoyen Abram Isaac Bernard fils de Bornuit fait rapport, qu'ayant été requis hier soir par son voisin Pierre Gabriel Bosset sur environ les dix heures, pour se rendre avec lui, à l'invitation de la femme de Jean François Cherix, chez elle à la Tormaz, à peu de distance du dit Bornuit aux fins de mettre la paix entre cette dernière et son mari Jean François Cherix, qui la querellait avec menaces de la battre, ils se rendirent ensuite tous les trois ensemble au prédit domicile, où ils trouvèrent le dit Cherix qui soupait, lequel leur dit qu'ils venaient apparemment là pour mettre la paix à raison de ce que sa femme avait peur de lui, et après avoir discours ensemble le déposant et Bosset, voyant qu'ils étaient tranquilles et calmes, voulurent se retirer. Sur ce la femme requit Bernard de vouloir rester encore un moment, ce qu'il fit, ensuite ils passèrent à la cuisine, auprès du feu où ils s'assirent, le déposant étant sur une chaise contre la muraille du jardin, et le mari assis aussi sur un plot contre la muraille de la chambre, ayant un petit espace entre les deux, la femme allant et venant, de la cuisine à la chambre en disputant son mari sur divers objets qui avaient été le sujet de leurs précédentes querelles.

Sur ce le mari lui imposa silence avec menaces de la battre au cas qu'elle ne se tut pas, ensuite il la requit de leur aller chercher à boire, ce qu'elle fit et apporta du cidre dans un pot de terre, après qu'ils l'eurent bû, le mari la requit derechef d'en aller chercher encore autant ce qu'elle fit semblant de faire, en le requérant de lui remettre son verre, à quoi il consentit, puis elle le déposa à côté d'eux, alors le déposant s'étant courbé pour attiser le feu, il entendit un coup et vit tomber au même instant le mari sur lui, il se releva embrassant le dit Cherix qui était sans force, le couche à ses côtés à la renverse, puis il dit à sa femme misérable qu'avez vous fait, à cette demande la dite femme relève derechef le bras armé d'une petite hache, avec menaces de le frapper, et comme il n'avait quoi que se soit à la main craignant d'être assommé, il prit la porte et s'enfuit.

Le déposant ajoute que s'étant retourné, en passant par la porte, il vit que cette femme frappait derechef son mari, sur la tête, et voyant qu'il ne pouvait être d'aucun secours vu que le mari du premier coup était tombé mort, il prit le parti d'en informer aussitôt le Juge de Paix.

Le déposant ne sachant écrire n'a pu signer la présente déclaration laquelle il a ratifié sur les mains du Juge de Paix.

Ensuite de cette dénonciation le Juge a ordonné au même moment à ses huissiers accompagnés de deux Citoyens, de se rendre en toute diligence au domicile de cette femme situé à une demi-heure de distance pour la saisir, et au cas que son mari ne soit pas mort, d'appeler le Chirurgien pour y administrer les secours de l'art.

### Du jour à 4 heures du matin

L'huissier Bourgeois fait rapport qu'il a saisi et conduit sous sure garde, la prédite femme de Jean François Cherix aux arrêts ayant trouvé mort à la cuisine ce dernier, suite à des blessures qu'il a reçu sur la tête, et a remarqué que cette femme avait mis de la sciure autour du cadavre de son mari, pour imbiber le sang qu'il avait repandu, et qu'elle l'avait déshabillé jusqu'à sa chemise.

Le dit huissier ajoute que son collègue Ravy étant entré dans la chambre, a remarqué que la mère de la dite femme était couchée au lit avec un enfant, que paraissait s'éveiller elle lui demanda ce que c'était et ce qu'il venait d'arriver pour l'avoir obligé à se rendre chez eux à cette heure là, que lui ayant appris le sujet elle s'en effraya et a paru ignorer tout ce qui venait d'arriver d'autant plus qu'elle est atteinte d'une grande surdité.

Au surplus le dit huissier ajoute qu'il a sommé la prédite femme à déclarer de quelle manière elle a assommé son mari. Sur quoi elle est allée prendre une petite hache qui était sous un buffet à la cuisine qu'elle lui a remis et sur la quelle on voit le jaillissement du sang.

Après ce le Juge aurait dressé un ordre au Citoyen Guehret chirurgien d'aller visiter le dit cadavre, le quel a donné la relation qui suit.

Moi Soussigné certifie avoir visité aujourd'hui par ordre du Juge de Paix du Cercle de Bex, le corps de défunt Jean François Cherix de Bex, âgé de soixante et quelques années, j'ai reconnu.

Une contusion sur la partie latérale gauche de la tête, avec fracture de l'os de la pommette, et de l'os temporel, en plusieurs esquilles.

Une plaie faite par un instrument tranchant, derrière l'oreille du même côté, ayant simplement pénétré jusqu'à l'os, sans avoir pénétré le dit os.

Une plaie sur la partie supérieure et extérieure de la tête, de la grandeur d'environ deux pouces de largeur sur trois pouces et demi de longueur faite par un instrument tranchant ayant fracturé les os du crâne tel que le coronal et les deux pariétaux, en plusieurs esquilles, cette plaie pénétrant jusques dans la substance du cerveau, dans une grande partie de son étendue.

J'en ai conclu que les blessures décrites cy dessus, la première et la dernière sont essentiellement mortelles et les deux autres ne sont que des blessures des léguments, qui ne peuvent devenir mortelles qu'accidentellement.

Bex ce 30 X<sup>bre</sup> 1812.

Tiré de : ACV - K XVII b  
*Procédures criminelles et correctionnelles du district d'Aigle. 1803-1838.*  
 Transcription: Pierre-Yves Pièce

## Signalement de la ditte femme Susanne Cherix de Bex

Agée d'environ 45 ans. Taille 5 pieds un pouce environ, cheveux châtains, sourcils idem, yeux gris, nez pointu, bouche moyenne la lèvre supérieure épaisse et relevée, visage coloré, menton relevé.

### Habillement

Veste et jupon de draps du pays musqué pâle.

Dès là le Juge aurait de suite fait mettre en sequestre tous les objets et effets de la maison.

### Etat de ce qui appartient à la communion

Bétail, un cochon du printems dernier, une chèvre.

Un petit char pour homme. Une garde robe simple en sapin, une cassette.

Environ 30 mesures pommes de terre, environ trois septiers de cidre, environ un septier de vin rouge, douze gerbes paille de nouvelle, dix sept fagots de foin aux Monts.

Un trépied, un mauvais trident, un fourchon à foin qui a l'un des bouts cassé, un goumoz (seau), une poche de bois, deux corbeillons, une petite marmite de métal, couvert de guise N° 7, une dite de guise avec son couvert N° 12, une dite vieille de guise à col sans couvert.

Un mètre en sapin, un petit sac où il y a environ une mesure de graine de chanvre.

Un vieux seillon à traire le lait, une vieille table en sapin pieds croisés, une brante neuve.

Quinze livres et demi d'étoupes pas filées.

Un couloir à lait en fer blanc, un seillon à soupe, une serpette soit viauge, un petit marteau de fer, deux petits morceaux de cheville de fer, une petite vieille écuelle en étain, un mauvais racle pour la pate.

Deux couvertes de laine blanche, une dite espèce catalogue, trois draps de lit, un grand coussin sans fourre, deux nappes, deux essuyemains.

Un bois de lit jambes en noyer.

Un grand rabot, deux vieux focillons, une mauvais pèle à feu, un petit caisson, une vieille de poche de fer, une poche de bois, deux boîtes à montre, deux marques à feu.

### Effets et habillement appartenant en propre à la femme

Une veste et une jupe d'Ecoissaise rayée bleu de ciel et blanc, une vieille veste de batte moirée, une veste camelot noire, un corset idem, un dit camelot orange, une jupe d'Ecoissaise fond noir cadrillé blanc, une dite étoffe ressemblant au camelot fond gris rayé rouge et vert, un corset d'Indienne fond brun petits bouquets blancs, une veste de cotoune rayé bleu et blanc, une dite de basin blanc, un mauvais corset de toile blanche, un dit de triège blanc, un tablier d'indienne fons blanc ramages musques, un dit fond blanc ramages musques et rouge, un dit fond noir mouches blanches.

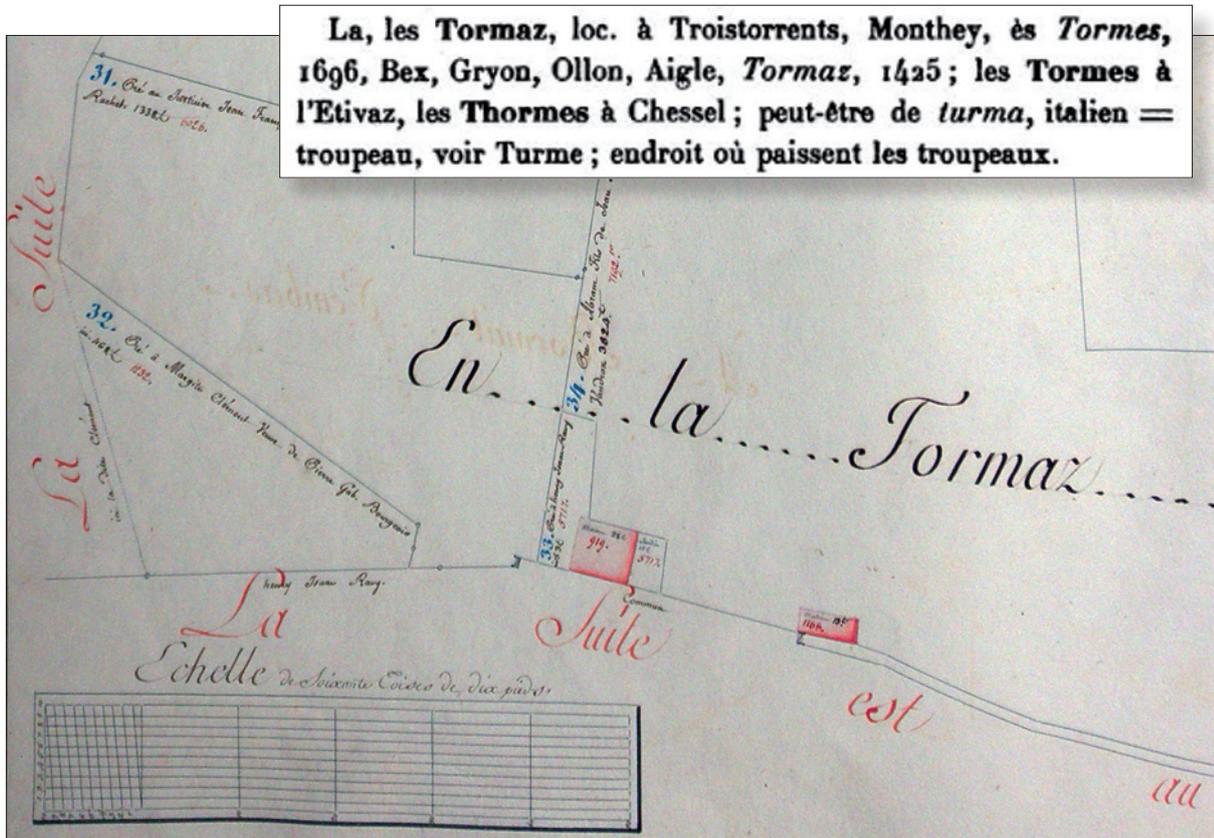
Dix mauvaises chemises, un colier de grenats ayant 5 [...], deux poches blanches, un mouchoir en soye damassé bords bleus, un mouchoir de poche, sept mauvaises coeffes blanches, neuf paires de bas fil blanc.

Des Psaumes crochets en laiton.

*La relation de l'audience du 9 janvier 1813 sera publiée dans le prochain numéro des Nouvelles du Cercle.*

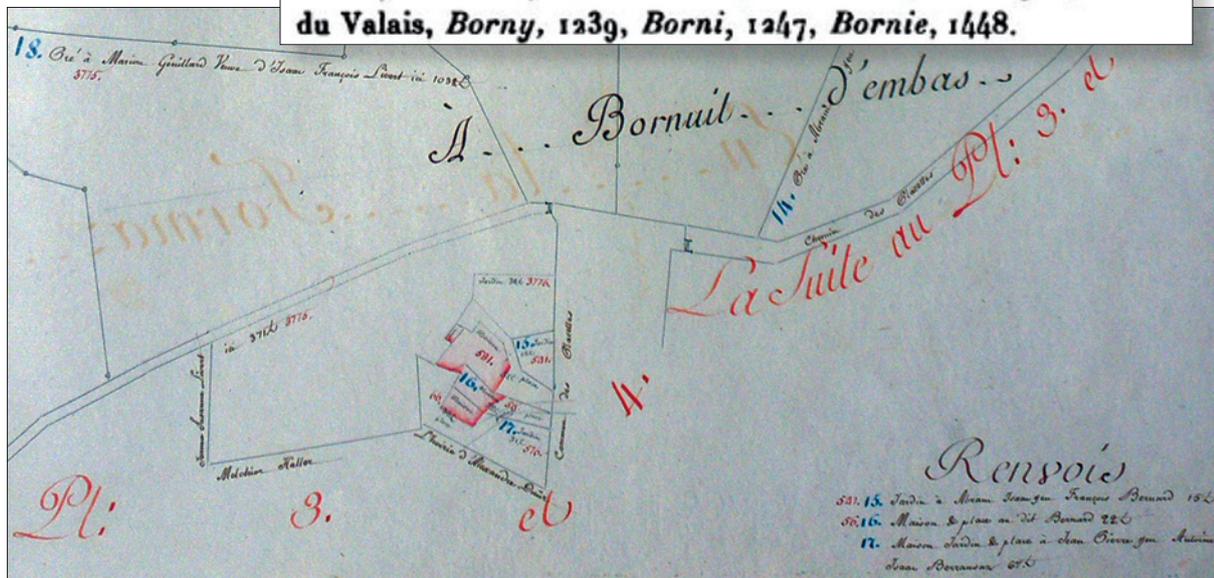
L'Essai de toponymie d'Henri Jaccard (Lausanne : G. Bridel & cie, 1906) donne une explication sur l'origine des lieux-dits *En la Tormaz* et *A Bornuit d'Embas*, mentionnés dans le procès verbal de la procédure.

On trouvera ce volume sous: <http://www.archive.org/details/EssaiDeToponymie>



Plans tirés de:  
ACV - GB 2 - h1  
1808 - 1810

**Born, racine germanique, de l'all. *born*, source, donne les noms de nombreuses localités : Borneau ou Bourneau, plusieurs lieux-dits; Bornet, Bornettaz, Vétroz; **Bornuit** à Bex, les **Bornis** à l'Étivaz, Château-d'Éx; Bournet à Treyvaux; le diminutif **Bornalet** à Aubonne, Treytorrens, etc.; l'augmentatif **Bornache**, combe à Villeret, Jura; **Praborgne**, dans les chartes *Pratoborno*, nom français, bien oublié, de Zermatt; la **Borgne**, rivière du Valais, **Borny**, 1239, **Borni**, 1247, **Bornie**, 1448.**



## Trouvailles - Suite au prochain numéro

**Trouvailles à Thonon** d'Alain Cappai, du Centre Généalogique de Savoie, Antenne du Chablais

*Mariage de 1868 à Thonon:*

Le 02/12/1868 Acte 28, PIANETTI Charles Antoine, né à Piazza, Paroisse de Saint Martin. Province de Bergame, le 06/09/1797 (veuf en 1865 de DESMUR Marianne) avec DIGONNAZ Louise, née à Thonon le 02/09/1833, fille de DIGONNAZ Maurice, décédé à Rolle (Suisse) et de CORNU Louise, décédée à Thonon.

*Mariage de 1869 à Thonon:*

Le 24/11/1869, Acte 29. PITTET François Alexis, Fermier, né le 02/10/1843 à Villars le Terroir (Suisse), fils de PITTET François Michel, fermier, et DUPUIS Marie Magdeleine avec DUPUIS Marie Jeannette, née le 01/10/1847 à Thonon, sans profession. Fille de DUPUIS Marie François, et de BALSAT Marie.

**Trouvailles à Genève**, d'Yvette Develey

*Mariages - Temple de la Madeleine Genève*

OCTOBRE 1761

Joseph DIEDEY, fils de Jean David DIEDEY bourgeois (de Genève) Jeanne Marie VULLIET fille de Gabriel VULLIET de Commugny mariés le 26 Octobre 1761. Diedey probablement DIDAY !

Jean KIMERLIN fils de Michel KIMELIN au Wurtemberg et Rose CABUSA fille d'Aimé CABUSA de Gland, bailliage de Nyon, mariés le 2 selon un arrêt du Conseil.

Moye LUGRIN fils de Moyse LUGRIN habitant, Marie ROCHAT fille de Manassé ROCHAT de Sobia (?) bailliage d'Aubonne, mariés le 3.

NOVEMBRE 1761

Jaques David AUBERT fils de Jonas AUBERT du Lieu, Bailliage de Romainmotier, Louise Françoise ROCHAT fille de feu Abraham ROCHAT commune de l'Abbaye dans la Vallée du Lac de Joux audit bailliage, mariés le 23.

MAI 1772

Michel CHANSON fils de Jean Pierre CHANSON de Moiry, Catherine CASEY fille de feu Jean Pierre CASEY de Lignerolles, bailliage d'Yverdon. Mariés le 26.

Jean Gabriel BUVELOT fils de feu Jean Pierre BUVELOT de Nyon, Jeanne RICHAR fille d'Isaac RICHARD, bourgeois d'Echandens, bailliage de Morges. Mariés le 30.

*Naissance - Paroisse de la Madeleine, 1782*

Jeanne Françoise Cécile BUJARD, le 8 février 1782 est née Jeanne Françoise Cécile fille de Jean Etienne BUJARD de Riex Baillage de Lausanne et de Jeanne Françoise VERT, présentée par son père, batisée le 17 février. Par le Spectable Francillon

**Trouvailles à l'étranger**, d'Yvette Develey

SALLES Jacques (dit Dessalles), bijoutier, depuis chargé de l'habillement des troupes de la République, âgé de 40 ans, natif de Moudon en Suisse, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 19 frimaire an 2 [9. Dezember 1793], par le tribunal révolutionnaire

Traduction: Registre paroissial de Brunn près Wusterhausen/Dusse, Cercle Ostrpignitz-Ruppin, Brandebourg/Allemagne:

Carl Moritz BUCHHOLTZ 32 ans, prêcheur et suffrageant à Brunn, dernier fils de Gottlob Carl Philippe BUCHHOLTZ, prêcheur à Brunn, épouse le 22/09/1844 à Brunn, Anne Marie MARET, 22 ans, célibataire, originaire d'YVERDON en Suisse, unique fille de feu David Frédéric MARET, à Yverdon, négociant. « Les parents de l'épouse étant décédés, son tuteur, M. Louis GENIER, négociant à Yverdon a envoyé son autorisation au mariage. »

Anne Marie BUCHHOLTZ née MARET,

« épouse du pasteur BUCHHOLTZ », meurt le 21/04/1846 à Brunn à l'âge de 24 ans, 1 mois et 9 jours et laisse son mari veuf. Raison du décès: « amaigrissement », ensevelie le 24/04/1846 à Brunn.